

KIT DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION A DESTINATION DES ENTREPRISES



LES AIDES ACCORDEES A L'EMPLOYEUR POUR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

AIDES DE L'ETAT

- ▶ Exonération de cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales supprimée à compter du 01/01/08 pour les jeunes de moins de 26 ans.
- ▶ Aides de 1 000 € ou de 2 000 € (si le jeune est déjà titulaire d'un diplôme de formation infra à IV) pour les entreprises qui embauchent (entre le 24/04/2009 et le 30/06/2010) un jeune de moins de 26 ans

AIDES DE L'AGEFIPH

- ▶ Aide forfaitaire au contrat de professionnalisation de l'AGEFIPH à hauteur de **2 550 €** par période de 6 mois pour les salariés de moins de 30 ans.
- ▶ Après le contrat de professionnalisation en cas de signature d'un CDI ou d'un CDD d'au moins 12 mois : versement d'une prime à l'insertion de **1 600 €**
- ▶ Prime contrat durable : **3 000 €** pour la signature d'un CDI à temps plein.

AIDES DES OPCA

- ▶ *Prise en charge des actions de formation, d'évaluation et d'accompagnement par l'organisme paritaire collecteur agréé.*
- ▶ Financement des frais liés au tutorat.

Rémunération des contrats de professionnalisation en %

Elle diffère selon l'âge du jeune, le niveau de formation et, éventuellement, selon la nature de la qualification préparée et la durée du contrat.

SMIC Mensuel : 1337.70 € (au 1^{er} juillet 2009)

Niveau de formation	Age du bénéficiaire		
	entre 16 et 20 ans	de 21 à 25 ans	26 ans et plus
Inférieur au bac pro ou à un titre ou diplôme à finalité professionnelle de même niveau	55 % du SMIC	70 % du SMIC	85 % du Salaire conventionnel du poste occupé ou 100% du smic
Egal ou supérieur au bac pro ou à un titre ou diplôme à finalité professionnelle de même niveau	65 % du SMIC	80 % du SMIC	85 % du Salaire conventionnel du poste occupé ou 100% du smic

Embaucher un jeune handicapé : LES ATOUTS DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION POUR L'ENTREPRISE

Au-delà des avantages économiques, des atouts professionnels...

-  Bénéficiaire de salariés dont le niveau de qualification est adapté au besoin de l'entreprise.
-  Formation financée par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA).
-  Répondre aux besoins spécifiques des entreprises. Favoriser de manière progressive l'intégration de personnes handicapées.
-  Embaucher un jeune motivé, qui sera un élément dynamisant pour l'entreprise.
-  Bénéficiaire de conseils pour la mise en place du contrat.
-  La possibilité de disposer d'un poste à plein temps en embauchant plusieurs jeunes handicapés ayant des rythmes d'alternance se complétant.
-  La possibilité d'inscrire le jeune en contrat de professionnalisation sur la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de Travailleur Handicapé pour les entreprises de plus de 20 salariés sur la DOETH. Par contre, ils sont exclus du calcul de l'effectif.
-  Solution souple pour s'adapter à vos besoins et contraintes.

LES EXEMPLES D'INSERTION PROFESSIONNELLES PAR L'ALTERNANCE POUR DES JEUNES HANDICAPES

SOUTIEN PEDAGOGIQUE

▶ A la sortie de l'IMPro - Institut Médico- Professionnel, Céline souhaite préparer un CAP Vente en contrat d'apprentissage. Compte tenu des difficultés scolaires qu'elle rencontre, un soutien pédagogique est mis en place, assuré par un **Professeur Indépendant** et financé par l'AGEFIPH. Ce soutien se compose pendant la dernière année de formation de 2 parties : préparation intensive de l'examen et consolidation des acquis.

▶ A la sortie de l'EMPro - Externat Médico- Professionnel, Noura souhaite préparer un CAP de Cuisine en contrat d'apprentissage. Pendant les deux années de son contrat, elle bénéficie d'un soutien pédagogique assuré par un **Atelier Pédagogique Personnalisé** et financé par l'AGEFIPH. Ce soutien consiste à reprendre les cours dispensés au Centre de formation d'Apprentis et à ré expliquer les notions incomprises ou non acquises.

MOBILITE / PERMIS DE CONDUIRE

▶ Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour préparer un BTS Assurances, Vincent, déficient moteur a besoin d'un **transport particulier pour les déplacements domicile / Centre de Formation, domicile / Entreprise**. L'AGEFIPH est intervenue dans le financement de ce transport. En parallèle, un dossier de demande **de financement du permis de conduire** auprès de l'AGEFIPH a été instruit. L'idée étant de permettre à Vincent de continuer son cursus professionnel dans de bonnes conditions et d'acquérir, avec l'aide de l'AGEFIPH, une réelle et satisfaisante autonomie.

▶ Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, Christophe prépare un Diplôme de Maintenance Aéronautique. Ayant une déficience motrice, il ne peut plus utiliser les transports en commun et a besoin d'une voiture avec une boîte de vitesse automatique. L'AGEFIPH est intervenue en **participant financièrement pour l'acquisition du véhicule et pour son aménagement : financement de la boîte automatique**.

AIDE TECHNIQUE

▶ Déficent auditif, Tony prépare un CAP Cuisine, une interprète en LSF, rattaché à une action financée par l'AGEFIPH, intervient lors des cours où des notions abstraites sont abordées.

▶ Suite à un Bac par correspondance, Bénédicte a choisi de préparer un BTS Action Commerciale en contrat de professionnalisation. Déficiente auditive, elle a pu bénéficier d'une aide pour le **financement de ses prothèses auditives**. Un dossier a été transmis à l'AGEFIPH qui a pris en charge une partie de cette dépense.

AMENAGEMENT DE POSTE

▶ Souhaitant obtenir un BTS d'Études en génie climatique, Harold a opté pour un contrat de professionnalisation. Polyhandicapé, il avait besoin d'un **aménagement de son poste de travail: siège, aménagement du bureau, ordinateur...**

Afin d'évaluer ses besoins en fonction de son handicap, une étude financée par l'Agefiph a été menée par une équipe d'ergonomes, ce qui a permis à l'Entreprise de mieux comprendre l'adaptation possible du poste de travail: souris d'ordinateur mieux adaptée, bras de téléphone, repose-pieds.

Exemple de montage financier d'un contrat de professionnalisation

- Coûts pédagogiques de la formation : 12 €/h
- Durée estimée de la formation : 455 heures sur 12 mois
- Entreprise adhérente Opca de branche, dont le financement d'un contrat de pro est de 8 €/h
- Formation de tuteur Thandem : 1 200 € + rémunération

Coût total de la formation

Description	Coûts par personne
455 h x 12 €/h	5 460 €

Demande de prise en charge à l'Opca de branche au titre de la professionnalisation

Description	Coûts par personne
455 h x 8 €/h	3 640 €

Reliquat pris en charge par Opcalia IDF

Description	Coûts par personne
455h x 4 €/h restant à financer	1 820 €
Frais de gestion	136,99 €
Versement à Opcalia IDF	1 956,99 €
Subvention Agefiph perçue par l'entreprise à la fin du CP	1 820 €

Thandem

Description	Coûts par personne
1 parcours	1 200 €
Salaires (estimation)	600 €
Versement à Opcalia IDF (pas de frais de gestion)	1 800 €
Remboursements & subventions	1 800 €

AXES JEUNES HANDICAPES d'Ile-de-France

*Des acteurs réunis pour l'insertion professionnelle des
jeunes en situation de handicap*

75

Louisa LOLLIA - Zayna KONEH
VIVRE EMERGENCE - 37, rue Louise Weiss - 75013 Paris
☎ : 01.45.70.87.08 / Fax : 01.45.70.73.84
Mail : axejeunes75@vivre-asso.com

77

Marie-Madeleine SANTOS
PRO METIERS CONSEIL FORMATION
26, rue des Frères Lumière - 77100 Meaux
☎ : 01.60.32.14.00 / Fax : 01.60.32.14.01
Mail : mm.santos@pole-emploi.com

78

Raphaël DUPRAT
FLES 78 - 8, passage Paul Langevin - 78370 Plaisir
☎ : 01.34.82.52.37 / Fax : 01.30.51.19.79
Mail : pdith78.axejeunes@gmail.com

91

Claire DELLAY
VIVRE EMERGENCE - 38, cours Blaise Pascal - 91000 Evry
☎ : 01.60.79.83.07 / Fax : 01.69.36.21.82
Mail : pdith91.jeune@vivre-asso.com

92

Catherine LABITTÉ - Séverine SOLER
CER FORMA - 3, rue Pierre Curie - 92600 Asnières
☎ : 01.41.32.39.08 / Fax : 01.40.86.56.27
Mail : axejeunes92@cerforma.asso.fr

93

Elisabeth KELLER
A.P.T.H. - 153, avenue Jean Lolive - 93500 Pantin
☎ : 01.48.43.76.64 / Fax : 01.48.43.43.75
Mail : ekeller@apthe.asso.fr

95

Cécile ZEUGIN
Mouvement des Entreprises du Val d'Oise
84, boulevard Héloïse - 95104 Argenteuil cedex
☎ : 01.34.34.12.72 / Fax : 01.34.34.12.71
Mail : axejeunes95@groupe-heloise.com